

République Française
Département du Rhône
Commune de Chaussan

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 07 octobre

Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	13	13

L'an deux mille vingt-cinq le mardi 07 octobre à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSAN, régulièrement convoqué le 03 octobre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, lieu de réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Luc Chavassieux Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le vendredi 03 octobre 2025.

Membres présents : M Chavassieux Luc, Mme Blanc Anik, M Guyot Didier, Mme Besson Chantal, M Rolland Alain, M Furnion Pascal, Mme Duroch Aline, Mme Raboisson Croppi Laurence, M Charvolin Jean-Jacques, Mme Martini Laurence, M Grange Christophe, M Langlet Pascal, Mme Bertelle Emilie

Membres excusés :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Mme Laurence Martini

D2025_042 Subvention récupérateur eau

Afin de contribuer à répondre aux enjeux liés à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources naturelles et, notamment de l'eau, la commune de Chaussan propose de participer au financement de l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie par les chaussanais.

En effet, cette opération a pour but de promouvoir l'acquisition de récupérateurs d'eaux pluviales, de soutenir les habitants dans la gestion raisonnée de la ressource en eau et de les inciter à maîtriser l'utilisation qui en est faite.

Lors du vote du budget le 12 mars 2025 il a été décidé de budgétiser 700€ pour les aides financières pour l'acquisition d'un système de récupération des eaux de pluie.

Mme Anik Blanc présente la demande d'aide de Mme SAUGE Cassandra pour l'achat d'une cuve de 700L.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré à l'unanimité

Approuve le versement de 50€ pour l'achat d'un récupérateur d'eau

Autorise Monsieur le maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Ainsi faite et délibéré, les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Vote
Unanimité

Le Maire
Luc Chavassieux

